



Les Convergences botaniques

1. Présentation

Les convergences botaniques est un colloque de botanique organisé chaque année par la [société botanique d'Occitanie](#). Les trois premières éditions se sont tenues en 2020 et 2021 à Montpellier et en 2022 à Nancy ; au total, plus de cinquante interventions ont été proposées aux congressistes (programmes en annexe). La 4^e édition se tiendra les 7 et 8 octobre 2023 au centre Rabelais à Montpellier (34000).

Cette manifestation s'adresse à un large public de botanistes, débutants, confirmés ou experts. Les interventions proposées devront, quel que soit le sujet, être pensées en respectant cet objectif.

La participation attendue est de 350 personnes lors de l'édition 2023 (250 participants en 2021 et en 2022).

Les sujets proposés pourront traiter de thèmes très variés en lien avec la botanique : floristique, nomenclature, taxinomie, contributions chorologiques, histoire de la botanique, conservation, biographies de botanistes, présentation d'un voyage botanique, archéobotanique, écologie, phytosociologie, toxicologie, pharmacognosie (matière médicale), allergologie, informatique appliquée à la botanique, etc. (liste non exhaustive).

Les conférenciers retenus sont des professionnels ou des non-professionnels.

Le programme garantira une grande diversité des thèmes abordés, même si certains seront quantitativement plus représentés (floristique notamment).

Les formats retenus seront courts, de 30 minutes (20 mn de présentation + 10 mn de questions). Il sera également possible de présenter des posters (format A0).

2. Organisation

Les Convergences botaniques est organisé par la société botanique d'Occitanie dans le cadre de partenariats avec de nombreuses associations en et hors région Occitanie. Actuellement les partenaires de la manifestation sont :

- Hors région Occitanie : Floraine, société botanique de France, société botanique de Franche-Comté, société botanique du Centre-Ouest, société linnéenne de Lyon, société linnéenne de Provence, société botanique d'Alsace,
- En région Occitanie : association botanique gersoise, association mycologique et botanique de l'Aveyron, association mycologique et botanique de l'Hérault et des hauts cantons, conservatoire botanique national méditerranéen de Porquerolles, fondation de l'université de Montpellier, Isatis 31, la garance voyageuse, les amis des sciences et de la nature, société botanique d'Ardèche, société botanique de Gruissan, société d'étude des sciences naturelles de Nîmes et du Gard, société d'études scientifiques de l'Aude, société d'horticulture et d'histoire naturelle de l'Hérault,

société des naturalistes du Lot, société des sciences naturelles du Tarn-et-Garonne, société d'étude des sciences naturelles de Béziers, société tarnaise de sciences naturelles.

Le comité d'organisation des *Convergences botaniques* est actuellement composé de 14 membres :

- Collège de la SBOcc : Frédéric Andrieu, Olivier Argagnon, Pascale Coulot, Pierre Coulot (président), Guillaume Fried, Sabine Perrier-Bonnet, Clémentine Plassart, Philippe Rabaute, Sarah Silvéreano, Jean-Pierre Vigouroux,
- Collège des partenaires : Antoine Chastenet (société botanique du Centre-Ouest), Élisabeth Dodinet (société botanique de France), François Muñoz (société linnéenne de Lyon) et François Vernier (Floraine).

Le comité d'organisation est en charge de l'établissement du programme. Il sélectionne les interventions en toute indépendance, en tenant compte :

- de la diversité des thèmes abordés,
- de la diversité de l'origine géographique des intervenants,
- de l'accessibilité des interventions à un public large,
- de l'alternance des intervenants entre les différentes éditions du colloque.

Après avoir arrêté son choix, il le présente au conseil d'administration de la SBOcc, qui le valide.

3. Dépôt des propositions de contribution

Les candidats doivent remplir le formulaire d'appel à contributions, qui est un pdf remplissable (formulaire pdf).

Ils devront également transmettre au comité d'organisation les éléments suivants, qui figureront au programme transmis aux congressistes si leur proposition est retenue :

- Un CV simplifié,
- Un résumé de leur intervention
- Une photo en .jpg

Ce document doit être adressé à convergences@sbocc.fr au plus tard le dimanche 12 février 2023 à minuit. Un accusé de réception sera envoyé au candidat en retour.

4. Calendrier de sélection

Le comité d'organisation se réunira entre le 13 et le 28 février 2023 pour étudier les propositions de contributions. Les intervenants pourront être contactés pour d'éventuels compléments d'information.

Le programme sera définitivement arrêté au plus tard le dimanche 19 mars 2023, pour être diffusé avant le 31 mars 2023, soit six mois avant la date du colloque.

Si le candidat l'a accepté, une contribution refusée pourra se voir proposer l'exposition d'un poster.

5. Modalités des interventions lors du colloque

Les intervenants devront préparer leur support à l'aide du masque Powerpoint qui leur sera fourni par le comité d'organisation. Ils devront transmettre leur présentation au comité d'organisation (ou la maquette pdf pour les posters) au plus tard le 8 septembre 2023, par envoi sur convergences@sbocc.fr (mail ou envoi de fichier lourd par un outil de type Wetransfer ou Smash).

Les interventions seront filmées afin d'être déposées sur la [chaîne YouTube de la société botanique d'Occitanie](#). Les conférenciers sont supposés en avoir accepté le principe en déposant une proposition de contribution.

Les intervenants ne pourront prétendre à aucune rémunération pour leur présentation lors des *Convergences botaniques*.